

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Fabrice Fages

Le parquet européen bientôt en activité

Propos recueillis par Nicolas Kirilowits

JURISPRUDENCE

Page 5

■ Concurrence / Consommation / Distribution

Jean Lefebvre

La protection du consommateur face à une clause compromissoire stipulée dans un contrat international (Cass. 1^{er} civ., 30 sept. 2020)

Page 23

■ Assurances

Paul-Ludovic Niel

L'assurance-vie en unité de compte compatible avec le principe de « protection suffisante de l'épargne » (Cass. 2^e civ., 16 juill. 2020)

CULTURE

Page 31

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Les harpistes nous regardent

ACTUALITÉ

Entretien



Le parquet européen bientôt en activité ^{158v3}



Entretien avec Fabrice FAGES, associé, Latham & Watkins, expert au sein du Club des juristes

Propos recueillis par Nicolas KIRILOWITS

La fraude transfrontalière à la TVA représente, chaque année, un manque à gagner de près de 50 Mds€ pour les États membres de l'Union européenne. C'est pour mieux agir contre ce délit que 22 d'entre eux collaborent en faveur du démarrage du parquet européen. Son entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} mars 2021. Quels seront ses pouvoirs ? Comment fonctionnera-t-il ? Réponses et explications de Fabrice Fages, avocat associé au cabinet Latham & Watkins, et expert du *think tank* juridique français, le Club des juristes.

Les Petites Affiches : De quand date l'idée de la création d'un parquet européen ?

Fabrice Fages : Le processus visant à créer un parquet européen remonte au Traité de Lisbonne, entré en vigueur en décembre 2009 et qui faisait suite à un Livre vert de la Commission publié en 2001. L'article 86 du Traité sur le fonctionnement

de l'Union européenne (TFUE) permet la création d'un tel parquet, et notamment dans le cadre d'une coopération renforcée, c'est-à-dire une coopération *a minima* entre 9 États membres. C'est donc cet article 86 qui a servi de base juridique au règlement adopté par le Conseil de l'Union européenne le 12 octobre 2017.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com


la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34